



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École
Le mardi 26 mai, 18 h

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Garneau, tenue le 26 mai à 18h en visioconférence (TEAMS) à Montréal.

PRÉSENTS :

Mélissa Meunier, parent

Karine Martineau, orthopédagogue

Kimberly Robin, secrétaire

Florence Andries, orthophoniste

Estefani Hernandez, CRIC

Isabelle Bouchard, responsable SDG

Justine Larochelle, titulaire de 4^e année

Formant quorum sous la présidence de **Mélissa Meunier**.

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Maria Saldana – Direction

PERSONNES INVITÉES À LA SÉANCE :

Maxence Giroux – représentant de l'association Les Chemins du Soleil

Sandra Conill - TES de l'école Garneau

MEMBRES ABSENTS :

Hugo Laplante

Zina Babouri

Cindy Nabias

Salima Lhessani

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence, Mélissa Meunier déclare la séance ouverte. Il est 18h13.

2. MOT DE BIENVENUE

Maria Saldana souhaite la bienvenue aux membres.

3. PRISE DES PRÉSENCES

Les présences sont prises.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Justine Larochelle que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adopté par Kimberly Robin

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance
2. Mot de bienvenue
3. Prise des présences et vérification du quorum
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Dépôt du procès-verbal 31 mars 2026
6. Plan de lutte contre l'intimidation- Évaluation
7. Points pour adoption et approbation
 - Fournitures scolaires et matériel pédagogique 2026-2027
 - Règles de fonctionnement du SDG
 - Sorties du SDG 2026-2027
 - Activités éducatives (sorties, voyages)
8. Points d'information
 - 8.1 Direction :
 - Collation des grades
 - Services aux élèves 2026-2027
 - 8.2 OPP
 - 8.3 Personnel enseignant/soutien/professionnel
 - 8.4 Service de garde
 - 8.5 Partenaires
9. Varia - Questions diverses
10. Levée de la séance et date de la prochaine rencontre

5. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU 31 MARS 2026

La lecture et l'adoption du procès-verbal du 31 mars auront lieu lors de la prochaine rencontre du Conseil d'Établissement.

Proposé par Justine Larochelle

Approuvé par Kimberly Robin

6. PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION - ÉVALUATION

Maria Saldana rapporte que le comité plan de lutte contre l'intimidation s'est rencontré afin de procéder à l'évaluation annuelle du plan de lutte contre l'intimidation.

Maria Saldana rappelle les différentes étapes ayant mené à la rédaction de ce plan. Dans un premier temps, une analyse de la situation de l'école a été faite au regard des actes d'intimidation et de violence. Le comité a ensuite mené une réflexion quant aux mesures de prévention à mettre en application contre toute forme d'intimidation, les mesures visant à favoriser la collaboration avec les parents, les mesures de soutien et enfin les sanctions disciplinaires appliquées selon la gravité de l'écart de conduite.

La parole est cédée à Sandra Conill, TES de l'école Garneau, pour la présentation des résultats de l'évaluation du plan de lutte contre l'intimidation.

- Certains éléments du plan ont besoin d'être encore affinés, nous sommes dans une phase d'ajustement.
- Importance de la collaboration avec les partenaires, notamment les associations qui accueillent les élèves sur le temps périscolaire (Chemins du Soleil, Centre-Sud, La Petite Maison). Cette collaboration est à approfondir pour assurer la transmission d'événements qui auraient eu lieu dans le cadre de ces temps hors de l'école.
- Affichage qui se met en place à l'école permettant aux familles de se familiariser avec la procédure à suivre lorsqu'on souhaite faire une plainte en rapport avec des actes d'intimidation/de violence.
- Affichage dans l'école à destination des élèves dans un souci de sensibilisation aux problématiques liées à l'intimidation et aux diverses formes de violence.
- Renforcement des communications entre les trois TES de l'école et la direction au moyen d'un canal de partage informatisé. Cela assure la continuité des prises en charge, en cas d'absence de l'une des intervenantes notamment. Ce canal favorise également le respect de la confidentialité.
- Moins d'émission de billets de manquement en cette fin d'année ce qui pourrait aller dans le sens d'un effet des mesures de prévention, de soutien (groupes d'habiletés sociales) et des sanctions disciplinaires (pertes de privilèges, retrait)

Maria Saldana ajoute les éléments suivants :

- De très bonnes idées, comme la surveillance active, ont été émises dans le cadre de ce plan de lutte, qui seront reconduites l'année prochaine.
- Néanmoins, le changement de direction en cours d'année a rendu plus difficile le respect de la fréquence des rencontres du comité, tel que cela avait été prévu pour assurer le déploiement optimal du plan de lutte.
- La prochaine étape est l'actualisation du plan de lutte pour déterminer les mesures ou les actions à reconduire.

7. POINTS POUR ADOPTION ET APPROBATION

- **Fournitures scolaires et matériel pédagogique 2026-2027**

Présentation du total demandé aux parents pour chaque élève par groupe pour l'année scolaire prochaine.

Maternelle :

- Classe de maternelle 4 ans : 15,73\$
- Classes de maternelle 5 ans (régulier) : 21,55\$
- Classe de maternelle AMPLI : 16,79\$

Primaire :

- Classe de 1^{re} année de M. Bruno : 57,98\$
- Classe de 1^{re} année de Mme Marion : 54,94\$
- Classe de 1^{er} cycle AMPLI de Mme Virginie (1^{re} année) : 52,59\$

- Classes de 2^e année : 69,47\$
- Classe de 1^{er} cycle AMPLI de Mme Virginie (2^e année) : 52,59\$

- Classes de 3^e année : 80,52\$
- Classe de 2^e cycle AMPLI de Mme Valérie (3^e année) : 85,86\$

- Classe de 4^e année de Mme Justine : 84,30\$
- Classe de 2^e cycle AMPLI de Mme Valérie (4^e année) : 73,10\$
- Classe de 2^e/3^e cycle AMPLI de Mme Nathalie (4^e année) : 75,66\$

- Classe de 5^e année de M. Sylvain et de M. François : 78,40\$
- Classe de 2^e/3^e cycle AMPLI de Mme Nathalie (5^e année) : 77,27\$
- Classe de 3^e cycle AMPLI de Mme Sophie (5^e année) : 76,16\$

- Classes de 6^e année de Mme Marie-Claude et de M. Denis : 83,33\$
- Classe de 3^e cycle AMPLI de Mme Sophie (6^e année) : 76,16\$

Intervention de Kimberly Robin : Possibilité que le total soit amené à changer dans la classe, comme les effectifs précis n'ont pas encore été déterminés. Le choix de certains livres change en fonction du nombre d'élèves de chaque niveau. En cas de changement en termes de niveau dans les classes AMPLI, le montant maximal accepté sera celui de l'enseignante qui devait initialement avoir ce niveau.

Justine Larochelle demande si ce montant pourrait être revu à la baisse après l'adoption d'aujourd'hui. Maria Saldana répond positivement.

Maria Saldana indique par ailleurs qu'aucune demande de changement de matériel ne pourra être faite, si jamais il y a un changement d'enseignant l'année prochaine.

- **Règles de fonctionnement du SDG**

Isabelle Bouchard indique que le document de mise à jour pour les règles de fonctionnement du SDG n'est toujours pas disponible. Le bureau de l'organisation fournit chaque année un document avec les nouveautés qui doivent être ajoutées dans les règles de fonctionnement du SDG de chaque école du CSSDM. Ce point sera donc à aborder lors d'une rencontre ultérieure.

- **Sorties du SDG 2026-2027**

Isabelle Bouchard signale que les réservations de toutes les sorties pour 2026-2027 ne sont pas encore faites. Un document détaillant les dates et les coûts de chaque sortie est en cours d'élaboration et sera finalisé pour la rencontre du 9 juin.

- **Activités éducatives (sorties, voyages)**

Maria Saldana évoque la tenue de deux sorties prochainement :

- Sortie au parc Jean Drapeau (activité scientifique « Eureka ») le 5 juin : concerne les groupes 601/602/721, activité gratuite, coût du transport de 212,50\$
- Sortie au centre Claude-Robillard (activités sportives avec le SPVM) le 17 juin : concerne les groupes 601/602/721, activité gratuite, coût du transport de 212,50\$

Proposé par Mélissa Meunier

Adopté par Isabelle Bouchard

8. POINTS D'INFORMATION

8.1 Direction :

- **Collation des grades**

Lors de la dernière rencontre du conseil d'établissement, Maria Saldana avait émis le souhait d'organiser une cérémonie de remise de diplômes. Néanmoins, après un échange avec les enseignants, il apparaît que pour l'organisation d'un événement de cette envergure, il aurait été nécessaire de l'anticiper davantage. L'organisation d'un moment permettant aux élèves de dire au revoir à leurs amis et à leur enseignant est en préparation. Mme Karima, la professeure d'anglais, a interpellé Mélissa Meunier et Cindy Nabias pour collaborer à la préparation de ce moment.

- **Services aux élèves 2026-2027**

Maria Saldana annonce la prise de postes de deux orthophonistes pour la rentrée 2026-2027. Ces deux professionnelles ont été rencontrées par la direction.

8.2 OPP

Mélissa Meunier indique ne pas avoir de point particulier à aborder.

Maria Saldana rapporte que Monsieur Yannick, professeur de musique, a sollicité Cindy Nabias pour aider lors du gala ayant lieu le jeudi 28 mai.

8.3 Personnel enseignant/soutien/professionnel

Justine Larochelle indique que rien n'a été amené à son attention.

8.4 Service de garde

Isabelle Bouchard rapporte que le 12 mai dernier a eu lieu la signature permettant l'aboutissement du processus de création de postes d'éducateurs du service de garde pour l'année prochaine. Isabelle Bouchard rappelle que ce processus a lieu chaque année en fonction des différentes réalités de soutien à la classe et lors des récréations. Les éducateurs et éducatrices ont signé leur poste pour la prochaine année. Dans les prochaines semaines, il va y avoir des séances d'affichage et de mutation. Sur les 12 éducateurs actuels, un seul va assister à une séance de mutation.

Il existe un risque que les postes de 5 éducatrices actuellement non permanentes soient occupés par d'autres personnes l'année prochaine. Néanmoins, seules 18 autres personnes sur environ 1000 pourraient prétendre

à occuper ces postes. Les chances sont donc bonnes pour que ces 5 éducatrices restent à Garneau l'année à venir.

8.5 Partenaires

Maxence Giroux indique que l'association Les Chemins du Soleil a augmenté le nombre de places pour le camp de jour. Il est donc possible d'orienter les parents encore à la recherche de places en camp de jour vers cette association. Le plus simple est de leur conseiller de passer dans les locaux de l'association ou d'appeler l'association.

Maxence Giroux propose de venir amener à l'école une affiche avec un code QR.

Maxence Giroux signale que deux nouveaux programmes sont disponibles pour les parents dans le cadre de l'association :

- Des cours de Yoga les vendredis (adultes et mamans avec nouveau-nés)
- Des cours de cardio-tonus qui ont lieu au gym de l'école deux fois par semaine.

Isabelle Bouchard s'apprête à envoyer un courriel aux familles. Les informations données par Maxence Giroux vont y être transmises.

9. VARIA - QUESTIONS DIVERSES

Aucun élément n'est amené.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. **Il est 18h44.**

Présidence

Direction d'établissement